

FAITS MARQUANTS DE LA CONFÉRENCE SUR LES OCÉANS: MERCREDI, 7 JUIN 2017

Mercredi, la plénière a poursuivi le débat général. Deux dialogues de partenariat ont abordé: la pêche durable; et l'augmentation des avantages économiques pour les PEID et les PMA, et faciliter l'accès des petits artisans pêcheurs aux ressources marines et aux marchés.

PLÉNIÈRE

Le SAINT-SIÈGE a appelé à adopter une approche éthique de la gestion environnementale, soulignant la responsabilité de tenir compte des populations vulnérables, des PEID et des générations futures. Les FIDJI ont réitéré leur intention d'être à la pointe de la mise en œuvre de l'ODD 14 et a appelé à éliminer les « patrons de comportement égoïstes » qui mettent en péril la santé des océans. Le KENYA a mis en avant sa récente interdiction des plastiques, la création d'un département d'État à la pêche et à l'économie bleue, ainsi que la ratification de l'Accord de la FAO sur les mesures du ressort de l'État de port; et a exprimé son souhait d'accueillir une conférence de suivi sur l'ODD 14. MADAGASCAR a annoncé son intention de créer un comité intersectoriel et multipartite sur les ODD, et a souligné l'engagement régional à travers la Convention de Nairobi sur les mers régionales. Le TIMOR LESTE a mis en lumière sa politique zéro plastique et son intention de ratifier la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Le GUYANA a signalé son programme sur la gestion des mangroves visant à lutter contre l'érosion côtière, ainsi que les réglementations visant à réguler les prises accessoires et la pêche INDNR. Soulignant que la moitié de la dépense militaire mondiale serait suffisante pour réaliser tous les ODD, CUBA a souligné le devoir moral des pays développés et leur responsabilité historique de pourvoir les moyens de mise en œuvre, y compris le transfert de technologies dans des conditions favorables, et a noté que 18,9% de ses eaux sont désignées comme AMP.

Le MONTENEGRO, le PÉROU et la POLOGNE ont appelé à nommer un représentant spécial pour les océans auprès du Secrétaire général pour promouvoir la mise en œuvre de l'ODD 14. L'ARGENTINE a noté son intention d'augmenter la couverture de ses AMP de 3 à 10% d'ici 2020, et a attiré l'attention sur la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra en décembre 2017 à Buenos Aires, et qui se penchera sur des questions clés. L'ESPAGNE a souligné son engagement dans la lutte contre

la pêche INDNR, notamment par la pénalisation financière des opérations et par une interdiction des activités de pêche pour les personnes reconnues coupables, ainsi que ses efforts pour atteindre 10% de couverture d'AMP dans ses eaux d'ici 2020.

La SIERRA LEONE a rapporté les mesures prises en matière de pêche INDNR et de pollution au pétrole, et a souligné l'importance de la pleine mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba, notamment en ce qui concerne l'investissement dans les technologies. L'ARABIE SAOUDITE a souligné son engagement de lutte contre la dégradation environnementale à travers la promotion de la recherche scientifique et l'augmentation de la production d'énergies renouvelables. Le VIETNAM a souligné l'engagement des communautés locales, et les mécanismes de coopération à tous les niveaux, y compris sur le maintien de la paix dans les eaux en dispute. Le RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO a rapporté les impacts positifs de l'interdiction qu'elle a imposé il y a dix ans sur les emballages plastiques, et a souligné son leadership dans la mise en place du Fonds bleu pour le bassin du Congo.

Le GUATEMALA et le PÉROU ont souligné la conformité de leurs plans de développement national avec les ODD. Le PÉROU a estimé prioritaire de mettre l'accent sur la pêche à petite échelle en tant que source de moyens de subsistance pour les communautés côtières. Le Royaume-Uni a souligné son soutien aux PEID à travers le Programme du Commonwealth pour les économies marines, et a annoncé qu'il rejoindra la campagne Clean Seas d'ONU Environnement. La GÉORGIE a souligné ses efforts pour améliorer la surveillance des bateaux de pêche.

Le Bangladesh, au nom des PMA, a souligné le besoin: de réformer les politiques fiscales et les subventions; d'allouer des ressources suffisantes et prévisibles; d'initiatives liées à la mer dans le cadre du G7; et de faciliter l'accès des petits pêcheurs artisanaux aux marchés. La Zambie, au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL (PDSL), a souligné leur droit d'accéder aux océans et d'en tirer profit dans le cadre de la CNUDM, et le besoin d'assistance technique et de soutien financier pour rendre cela possible. Les PAYS-BAS ont souligné: la bonne gouvernance et la coopération régionale; les partenariats effectifs; et les liens entre les ODD et les synergies avec d'autres cadres internationaux. La HONGRIE a souligné l'interconnexion des ODD.

Exprimant son soutien à l'engagement volontaire proposé par l'UNESCO, l'OCEAN FRONTIER INTITUTE a appelé à investir dans les initiatives de documentation océanique et a soutenu

l'établissement d'une décennie mondiale de la science océanique. FUTURE EARTH a attiré l'attention sur un rapport établi par le Conseil scientifique international sur les interactions entre les ODD. Le WORLD OCEAN COUNCIL a signalé l'engagement de jeunes professionnels dans la construction d'économies océaniques durables. Le GRAND GROUPE DES FEMMES a souligné le rôle des femmes et des petits pêcheurs dans la réalisation de l'ODD 14 et a instamment invité à aborder les questions systémiques, telles que l'inégale répartition des ressources. Le SWEDISH INSTITUTE FOR MARINE ENVIRONMENT a suggéré d'envisager une définition axée sur les écosystèmes de la production maximale durable en matière de pêche.

Les ÉTATS-UNIS ont souligné leur rôle dans la création du Réseau Safe Ocean pour lutter contre la pêche INDNR. Le CHILI a annoncé ses plans pour mettre en place deux nouvelles AMP pour un total de 520 000 kilomètres carrés d'ici 2018, en signalant que sa surface totale d'AMP dépassera alors 1 million de kilomètres carrés. La CHINE a proposé un partenariat bleu pour bâtir la confiance mutuelle en matière de gouvernance des océans au service du développement marin durable. La CROATIE a signalé la vulnérabilité spécifique des mers semi-intérieures telles que l'Adriatique; et a salué la collaboration internationale à travers les organisations régionales de gestion de la pêche (ORGP) ou les cadres tels que la Convention de Barcelone sur les mers régionales.

Le PANAMA a annoncé la désignation de 14% de ses eaux comme AMP. La FINLANDE a rapporté son programme de recyclage des engrais; a plaidé pour l'économie circulaire; et a appelé à une protection accrue de l'océan Arctique. Le JAPON a souligné ses actions concernant les débris marins, l'acidification des océans et la pêche durable; a mis en exergue ses approches de « réduction-réutilisation-recyclage »; et mis en lumière son soutien aux PEID et aux PMA. Signalant des niveaux sans précédents de pêche INDNR dans sa ZEE, la PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, avec le CAMBODGE, a demandé assistance pour améliorer le suivi et la surveillance. Le MEXIQUE a estimé prioritaire, entre autres, d'améliorer les conditions de vie des communautés côtières à travers l'exploitation durable des ressources marines. Le HONDURAS a rappelé le principe de RCMD.

Le LIBAN a décrit les défis que posent les séquelles de la pollution au pétrole générée par le bombardement par Israël d'une centrale en 2006, et a annoncé des plans pour mettre en place 15 AMP ainsi que des usines de traitement des eaux usées. Déplorant l'actuelle occupation de la Crimée par la Fédération de Russie, l'UKRAINE a signalé son dépôt de plainte le 12 mai 2017 devant la Cour internationale de justice (CIJ) pour violation du droit de la mer; et a souligné le besoin de promouvoir une utilisation pacifique des océans.

MALTE a rapporté la désignation de 30% de ses eaux comme AMP; et a signalé ses efforts continus pour développer des politiques sur les océans, en faisant, entre autres, référence: à son rôle dans la rédaction de la CNUDM; à la Déclaration de Valletta sur le renforcement de la coopération euro-méditerranéenne à travers la recherche et l'innovation; et à la prochaine conférence « Nos océans » dont elle sera pays d'accueil. OMAN a décrit son action en matière de pollution marine, notamment les fuites de pétrole et le déversement illégal des eaux de ballast, et en matière de pêche durable. En tant que membre du Conseil directeur de l'Initiative 10x20 Ocean Sanctuary, la POLOGNE a encouragé les autres pays à se joindre à elle pour promouvoir les AMP.

L'UNION INTERPARLEMENTAIRE a souligné le rôle des parlements dans la promotion de l'utilisation durable des océans, y compris à travers des décisions relatives à l'allocation budgétaire. La FAO a rappelé l'importance des produits océaniques pour la sécurité alimentaire, la santé et la nutrition, en soulignant que, dans de nombreux PMA, la pêche apporte plus de la moitié de l'apport total de protéines animales. L'ONUDI a rapporté le développement de chaînes de valeur pour les communautés pauvres de pêcheurs, et la promotion de l'économie verte circulaire et des énergies renouvelables pour réduire la pollution marine. L'OMI a décrit son rôle en matière de pollution d'origine maritime et terrestre, et ses efforts pour développer l'efficacité énergétique des navires, pour lutter contre les espèces exotiques invasives, et contre le déversement de déchets en mer. La CDB a exprimé l'espoir que les AMP auront le même succès que les aires terrestres protégées. La COI-UNESCO a expliqué ses contributions à la conservation des écosystèmes marins et côtiers et du patrimoine culturel subaquatique, et a proposé une approche « de la société toute entière, et des gouvernements dans leur ensemble » de la mise en œuvre. Le PNUD a suggéré de dévier des fonds destinés à des subventions nuisibles pour les rediriger vers les pratiques de pêche durable.

La HIGH SEAS ALLIANCE a souligné que la cible 14.5 visant à protéger au moins 10% des zones marines et côtières devrait être le point de départ de la conservation des océans. OCEAN CARE, au nom d'un consortium d'ONG, a appelé à traiter le bruit subaquatique, notamment par le biais d'un IJC sur la BADJN. Le CENTER FOR OCEANIC AWARENESS, RESEARCH, AND EDUCATION a plaidé en faveur d'un changement dans la façon de voir les débris de plastique en mer, non plus comme un problème de gestion de déchets mais comme une question de fabrication du plastique. FRIENDS OF MARINE LIFE a souligné le besoin d'utiliser les connaissances des communautés autochtones de pêcheurs.

DIALOGUE DE PARTENARIAT 4: LA PÊCHE DURABLE

Le Co-Président Dominic LeBlanc, Ministre de la pêche, des océans et des Gardes-côtes canadiens, a souligné: les AMP en tant que composant de la pêche durable et l'OMC comme forum pour établir des règles applicables aux subventions en matière de pêche. Le Co-Président Oumar Guèye, Ministre de la pêche et de l'économie maritime, Sénégal, a évoqué les aires marines réservées aux petits pêcheurs, le renforcement de l'approche écosystémique de la pêche pour le bénéfice des générations futures, ainsi que le renforcement des sanctions pour la pêche INDNR.

Arni Mathiesen, Directeur général adjoint, FAO, a souligné, entre autres: les défis de la pêche INDNR, de la gestion des stocks de poissons partagés et chevauchants, du soutien aux petits pêcheurs, et des subventions à la pêche; et le besoin de ressources pour les ORGP. Jennifer Dianto Kemmerly, Directeur du Monterey Bay Aquarium, États-Unis, a attiré l'attention sur la préférence accordée aux fruits de mer exploités durablement sur les marchés américain et européen, qui stimule des activités de pêche et d'aquaculture durables partout dans le monde; et sur les lacunes de conformité dans la pêche au thon et à la crevette, qui sont comblées en formant et en incluant les petits pêcheurs dans des chaînes durables d'exploitation du poisson. Karl Brauner, Directeur général adjoint de l'OMC, a signalé: un consensus émergent parmi les États membres de l'OMC sur l'interdiction des subventions qui alimentent la pêche INDNR et qui détruisent des stocks de poissons

déjà fortement surexploités; et l'effet direct des subventions sur l'accès aux poissons dans les zones situés au-delà de la juridiction nationale, ainsi que leurs effets indirects sur le commerce. Milton Haughton, du Mécanisme caribéen pour la pêche régionale, a rapporté des efforts de coopération et de partenariat pour établir des pratiques de pêche durables dans la Caraïbe, avec des organisations de pêcheurs locaux et des organisations de gestion de la pêche.

Au cours de la discussion qui a suivi, le Premier ministre de Tuvalu, Elene Sopoaga, et VANUATU ont décrit les progrès accomplis en matière de gestion durable de la pêche dans les Îles du Pacifique, et ont appelé à une documentation et une traçabilité plus effectives, ainsi qu'un contrôle plus efficace des navires, par les États de pavillon. La PACIFIC ISLANDS FORUM FISHERIES AGENCY a évoqué les bienfaits de la gestion par zone.

La NORVÈGE a appelé à des efforts mondiaux pour améliorer la contribution de la pêche durable à la sécurité alimentaire et à l'avenir. La THAÏLANDE a appelé à améliorer la collaboration entre les États côtiers, de pavillon et tiers et les ORGP dans le contrôle des navires. Le Premier ministre adjoint des Îles Vierges, Kedrick Pickering, a souligné l'importance de la régulation de la pêche sportive. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a instamment demandé l'intensification de la productivité de l'aquaculture et de la lutte contre la pêche INDNR sur la base du droit international existant. SAINT KITTS-ET-NEVIS a évoqué ses consultations nationales sur l'approche écosystémique de la pêche en lien à la réduction de risques de catastrophe et à l'atténuation des changements climatiques. Le GABON a appelé à mettre en place des partenariats régionaux et internationaux pour renforcer les capacités, échanger des données et promouvoir la coopération scientifique pour lutter contre la pêche INDNR. L'ISLANDE a appelé à adopter des approches à base scientifique pour la gestion durable de la pêche. Les ÎLES MARSHALL ont recommandé que les partenariats existants et futurs relatifs à la pêche durable n'agissent pas en détriment des gouvernements et des populations des PEID, ni ne perpétuent leur dépendance aux donations. L'ESPAGNE a souligné le besoin d'examiner les impacts des changements climatiques sur la pêche. L'INDONÉSIE a exhorté l'Assemblée générale des Nations Unies à reconnaître que la pêche INDNR est un crime transnational. Le CHILI a plaidé pour une plus forte collaboration internationale sur l'inspection des bateaux de pêche en mer et dans les ports, et sur le contrôle des activités de transfert de cargaisons, en signalant que ces outils ne doivent pas devenir des obstacles au commerce.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a appelé à déployer des efforts authentiques pour éliminer effectivement les subventions nuisibles. La SUÈDE a présenté les enseignements tirés du développement participatif d'équipements de pêche améliorés, y compris la compensation des pénalités sur la quantité capturée par des exigences simples en matière d'expérimentation et de documentation. Le CONSEIL INTERNATIONAL POUR L'EXPLORATION DE LA MER a rapporté les évaluations intégrées des écosystèmes visant à analyser les échanges entre conservation et récolte durable des espèces de poissons. La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE) a présenté son projet de Terminologie de pêche pour un échange universel (FLUX) pour l'harmonisation des données d'échange de poissons aux fins d'un suivi et d'une recherche améliorés. La CDB a rapporté la mise en place d'une dialogue

global permanent avec les organisations des mers régionales et les ORGP pour accélérer les progrès relatifs aux Objectifs d'Aichi et aux ODD. L'OIT a recommandé la ratification et la mise en œuvre des instruments internationaux de lutte contre le travail forcé en mer et contre le trafic de marins pêcheurs. INTERPOL a offert un soutien en matière d'investigation, des analyses criminelles en rapport à la pêche, et des informations sur les modalités des crimes liés à la pêche.

La SWEDISH SOCIETY FOR NATURE CONSERVATION a exhorté à interdire les subventions nuisibles dans le secteur de la pêche et du pétrole d'ici 2017 dans le cadre de l'OMC, et de mettre en œuvre les Directives volontaires de la FAO pour la sécurisation de la pêche durable à petite échelle (Directives SSF). COMUNIDAD Y BIODIVERSIDAD AC a estimé prioritaire: d'autonomiser les communautés pour former des organisations légales et durables de pêcheurs; de reconnaître le rôle des femmes dans le secteur; et d'élargir la couverture des réserve marines. La FONDATION PAUL G. ALLEN a proposé de travailler sur l'identification en temps réel des bateaux de pêche illégaux. FRIENDS OF MARINE LIFE a proposé une taxe verte sur les pratiques de pêche non durables, et une subvention verte sur les durables. MARINE STEWARDSHIP COUNCIL s'est engagé à inclure 20% des captures mondiales de poissons dans la certification de pêche durable d'ici 2020, et 33% d'ici 2030, en notant le besoin d'éliminer les subventions nuisibles pour atteindre ces cibles. Le FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL a mis en exergue la Déclaration sur la traçabilité du thon et l'Alliance sur les données océaniques comme outils permettant de développer les capacités des PEID et de créer des opportunités d'ouverture sélective pour les ORGP.

DIALOGUE DE PARTENARIAT 5: AVANTAGES POUR LES PEID ET LES PMA, ET ACCES AUX MARCHES ET AUX RESSOURCES

Le Co-Président Keith Mitchell, Premier ministre de la Grenade, a souligné que les PEID peuvent être des « boîtes de Petri pour l'investissement » dans l'économie bleue et verte, et a signalé les avancées technologiques en Afrique qui permettent aux pêcheurs de consulter les prix du poisson alors qu'ils se trouvent en mer. Le Co-Président Marko Pomerants, Ministre de l'environnement de l'Estonie, a souligné le rôle de la coopération régionale pour améliorer l'accès des petits pêcheurs aux marchés, et a souligné l'importance des coopératives qui renforcent le pouvoir d'achat des pêcheurs. La Modératrice Dame Meg Taylor, Secrétaire du Forum des îles du Pacifique, a indiqué que les travaux sur l'ODD 14 vont également avoir des effets sur les ODD relatifs à la pauvreté, la faim, l'égalité de genre, les modes de consommation et de production durables, les changements climatiques et les partenariats.

Mohammed Shainee, Ministre de la pêche et de l'agriculture des Maldives, a souligné l'évaluation et la régulation des impacts issus du développement touristique, ainsi qu'une meilleure traçabilité et un meilleur suivi de la pêche traditionnelle. Fekitamoeola Katoa 'Utoikamanu, Haut Représentant des Nations Unies pour les PMA, les PDSL et les PEID, a évoqué le besoin de capacités et de technologies en matière d'aquaculture, d'exploitation minière des fonds marins et de tourisme, afin d'identifier les marchés de niche et d'assurer la participation des communautés locales dans la délimitation et la gestion des AMP. Laura Tuck, Banque mondiale, a exhorté: à réduire la pression sur la pêche, ce qui pourrait éviter des pertes annuelles à hauteur de 80 milliards USD;

à améliorer la gouvernance, notamment à travers la co-gestion avec les communautés locales, avec une mise en application solide des droits fonciers; et à faciliter l'accès des artisans pêcheurs aux marchés à travers des investissements publics et privés. Mitchell Lay, Coordinateur de l'Organisation du réseau caribéen de marins pêcheurs, a souligné que les États doivent reconnaître et renforcer la contribution des petits exploitants de poissons à leur économie en leur assurant l'accès à des ressources conformément aux Directives SSF. Il a souligné que les organisations de petits exploitants de poissons sont un prérequis pour la participation effective à la prise de décisions, en attirant l'attention sur la participation limitée des marins pêcheurs à la conférence.

Au cours de la discussion qui a suivi, le Président de Nauru, Baron Divavesi Waqa, a souligné: les efforts régionaux pour la gestion durable des stocks de thon; le fardeau disproportionné de la conservation; et les partenariats à long terme pour renforcer les capacités communautaires. Les SEYCHELLES ont fait observer leur plan visant à délivrer un bond bleu pour soutenir la conservation marine et la pêche durable. L'AUSTRALIE a souligné ses engagements financiers pour prêter assistance aux PEID du Pacifique dans le renforcement des capacités techniques en matière de délimitation des frontières maritimes et de lutte contre la pêche INDNR. L'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) a rapporté ses travaux sur les AMP et sa capacité à attirer un tourisme durable vers les PEID, et a signalé une nouvelle base de données pour lutter contre la pêche INDNR. RARE s'est engagé à mobiliser 100 millions USD sur les 10 prochaines années pour soutenir les petits pêcheurs, et a lancé un appel à soutiens. Les ÎLES SALOMON ont souligné que les pays pauvres sont en première ligne dans la lutte contre la pêche INDNR. SAINT-LUCIE a estimé que les quotas internationaux de pêche ne devraient pas être en déshonneur des petits pêcheurs, et a souligné l'importance de mettre en œuvre la Feuille de route de SAMOA.

L'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA) a décrit l'Initiative Lifehouse pour les PEID, qui vise à mobiliser les financements et la volonté politique nécessaires pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables dans les PEID. Le CONSORTIUM des territoires et zones de conservation des peuples autochtones et des communautés locales (ICCA) a appelé à mettre en œuvre les Directives SSF. La NOUVELLE-ZÉLANDE a signalé sa contribution de 29 millions USD pour lutter contre la pêche INDNR dans le Pacifique, y compris des mesures de renforcement telles que les tests génétiques des thons pour détecter les faux rapports.

Le DANEMARK a évoqué les exploitations de pêche côtière à petite échelle et à faible impact, et l'inclusion des secteurs du tourisme de la pêche à grande échelle dans les décisions relatives à la réhabilitation des écosystèmes et au développement d'infrastructures. KIRIBATI a décrit ses efforts en matière de développement et d'infrastructures climatiquement résistants. La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a décrit le rôle du Modèle de journée des navires établi par les Parties à l'Accord de Nauru pour exercer un leadership dans la gestion des bateaux de pêche lointaine et assurer les retours sur investissement. L'INDE a décrit son soutien aux communautés de petits pêcheurs en matière d'accès aux marchés, d'achat d'équipements, et de création de coopératives; et a émis une mise en garde concernant les obstacles sanitaires et phytosanitaires au commerce qui affectent la pêche.

Le SECRÉTARIAT DU COMMONWEALTH a proposé une « Charte pour un Commonwealth bleu » pour appliquer des principes convenus de développement marin durable à la régénération des océans. CONSERVATION INTERNATIONALE a fait rapport d'une initiative de responsabilité sociale pour les secteurs mondiaux de la pêche et de l'aquaculture, visant à lutter contre l'esclavage à travers les bonnes pratiques d'entreprise et par le biais de réglementations. La FAO a illustré l'Initiative Croissance bleue, visant à renforcer les efforts pour reconstituer des exploitations de pêche et augmenter les avantages économiques pour les PEID, et a offert une assistance technique sur l'accès aux marchés et les subventions nuisibles.

TRINITÉ-ET-TOBAGO a souligné le développement d'infrastructures permettant d'améliorer l'accès aux marchés, la création d'installations de transformation permettant d'ajouter de la valeur aux produits de la pêche, et l'aide à l'organisation de coopératives de pêcheurs. La COMMISSION BALEINIÈRE INTERNATIONALE a signalé son soutien aux meilleures pratiques en matière de gestion de l'observation de baleines. THE NATURE CONSERVANCY a souligné ses engagements à promouvoir et financer l'adaptation côtière fondée sur la nature pour les communautés vulnérables, en partenariat avec des entreprises de modélisation des risques et réassurance. La POLYNÉSIE FRANÇAISE a mis en exergue l'AMP qui va être créée pour couvrir la totalité de sa ZEE, qui inclura des limitations de pêche à petite échelle en consultation avec les communautés locales. L'Association des ONG des îles du Pacifique (PIANGO) a souligné que ce sont les personnes, et non les profits, qui devraient être au cœur de la mise en œuvre de l'ODD 14. L'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) a souligné les engagements volontaires relatifs à la promotion de la participation des PEID, des PMA et des femmes dans la recherche scientifique marine, et au travail avec le Centre africain pour le développement minier visant à soutenir l'économie bleue en Afrique.

DANS LES COULOIRS

À la charnière du milieu de semaine, les délégués à la Conférence sur les océans ont évoqué les difficultés pour relier les engagements volontaires à l'action sur le terrain. Une ONG a exprimé le problème en ces termes: « au lieu de nous focaliser sur les belles expressions telles que 'renforcement des capacités', nous devrions écouter les besoins de ceux qui sont les plus touchés », à savoir les États insulaires, les pays les moins avancés et les communautés de pêcheurs. Lors des dialogues de partenariat sur la pêche, les gouvernements ont appelé à tisser davantage de partenariats avec l'industrie, tandis que les ONG déploreraient l'absence de réponses gouvernementales à l'initiative prise par les entreprises en matière de traçabilité du thon. Un délégué vétérinaire a averti que « l'engagement des entreprises peut être à double tranchant, car nous ignorons quelles seront leurs exigences en échange de leur engagement à « faire passer les poissons avant les profits » pour ressusciter la pêche mondiale ». Concernant les petits pêcheurs, beaucoup ont approuvé le propos d'un intervenant qui soulignait le besoin de soutiens publics comme privés pour garantir leur accès aux marchés. Et un autre participant de surenchérir: « la clé est de reconnaître que nous avons tous –gouvernements, entreprises et artisans pêcheurs– beaucoup à apprendre les uns des autres ».